



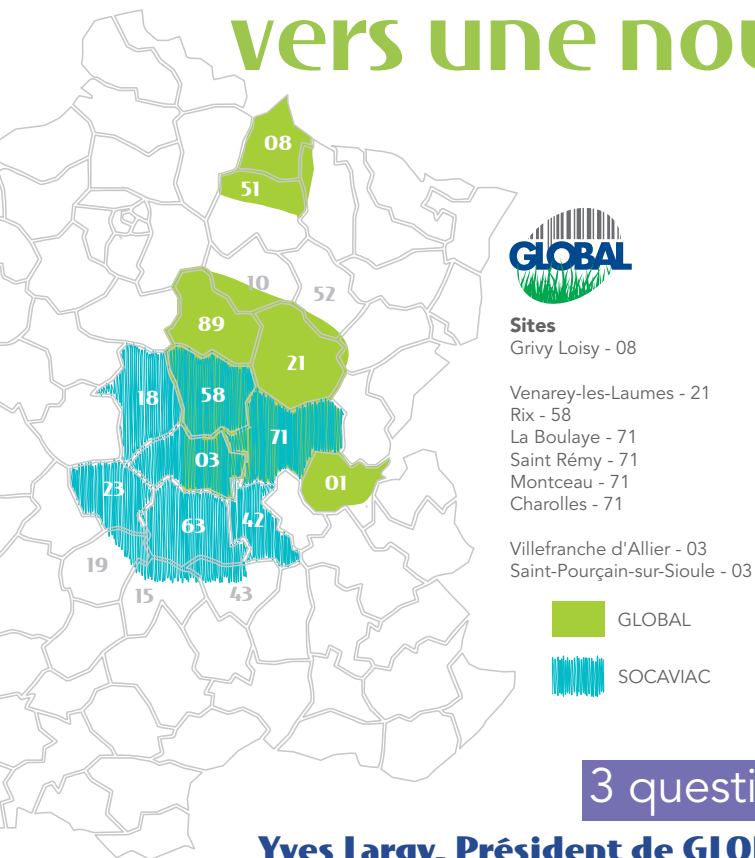
① L'actualité de nos coopératives

Contractualisation

Sécuriser la production et structurer les filières

Une **AG** new look | L'expérience **sécheresse** | L'invité : la viande est-elle dangereuse ? | **Grande Douve** : les traitements | Du côté des **marchés**

GLOBAL, SOCAVIAC, ÉPIS CENTRE... vers une nouvelle dimension



Les conseils d'administration de GLOBAL, SOCAVIAC et EPIS CENTRE ont scellé au mois de juin la mise en œuvre d'une union de coopératives pour la commercialisation des bovins à partir du 1^{er} janvier 2012. FEDER, outil commun de mise en marché de vos productions rassemblera 4000 éleveurs issus des 5 coopératives de GLOBAL et de la coopérative SOCAVIAC. Cette structuration assurera la mise en marché de près de 200 000 bovins et 160 000 ovins et sera ainsi un acteur clé de l'élevage sur le bassin allaitant pour le développement de nos filières bovines et ovines.



3 questions à

Yves Largy, Président de GLOBAL

Comment est né FEDER ?

FEDER est né d'une vision partagée de l'organisation de l'élevage de Global et Socaviac. Depuis quelques mois, nous travaillons sur des problématiques communes, en particulier la logistique, toujours dans l'objectif de maîtriser les charges liées au transport. Les échanges entre les conseils d'administration ont conduit à aller beaucoup plus loin, vers une union de coopératives pour une commercialisation commune des productions.

Centrée sur les 3 principaux départements du cheptel allaitant français (Nièvre, Saône et Loire et Allier), notre objectif est de construire un pôle élevage fort, maîtrisant les coûts d'intermédiation, au service des producteurs bovins, ovins et caprins du nord du bassin allaitant. Le regroupement de l'offre nous permettra d'être incontournables sur certains marchés que nous pourrons servir tout au long de l'année et d'évoluer vers de nouveaux marchés.

Quelle place pour le groupe céréalier EPIS CENTRE dans FEDER ?

Epis Centre et Socaviac ont déjà un partenariat depuis plusieurs mois. Nous avons souhaité aller plus loin pour construire et proposer aux adhérents une offre complète et professionnelle en matière d'approvisionnement en élevage. C'est pourquoi le groupe Epis Centre entre dans l'union Feder aux côtés des deux coopératives d'élevage. Les compétences du groupe céréalier en matière d'aliments du bétail et d'appui technique aux producteurs renforceront le service technique de nos coopératives d'élevage.

Quel sera le schéma de fonctionnement entre GLOBAL ET SOCAVIAC ?

FEDER reprendra les moyens logistiques des deux structures, ainsi que les salariés des services commerciaux et administratifs de Global et Socaviac. Les services techniques restent affectés aux coopératives de terrains tels qu'aujourd'hui.

Pour assurer la cohérence de l'ensemble, une direction unique assurera le management des équipes. Par ailleurs, le même système de gestion informatique et comptable sera mis en place dès les prochaines semaines pour être opérationnel au 1^{er} janvier 2012 et assurer une mise en marché commune des productions de nos adhérents et ainsi diminuer les coûts.

Les agréments des Plans Sanitaires d'Élevage (PSE) de Bourgogne Elevage et Terre d'Ovin sont en cours de renouvellement. L'examen des dossiers aura lieu cet automne.



Une profonde **réorganisation vétérinaire** a été opérée depuis quelques mois avec l'arrivée d'un vétérinaire salarié, le Docteur David Cuvillier à Bourgogne Elevage. David a en charge le suivi des éleveurs adhérents des PSE ovin et bovin de Terre d'Ovin et Bourgogne Elevage sur la Côte-d'Or et la Nièvre, ainsi que la gestion de la pharmacie de Vénarey. Par ailleurs, il a la charge du PSE de la coopérative d'insémination Coop' Evolia. Vous pouvez joindre David Cuvillier au 06 04 52 09 68 ou par email d.cuvillier@uca-global.fr. Pour les adhérents de GECSEL, nous vous rappelons les coordonnées du Docteur Gilles Bonjour : 06 58 50 00 27, appro@gecsel.fr



Nouveau stockage à Charolles
Les travaux de rénovation et de construction concernant les bâtiments de stockage sont en cours de réalisation. Le projet de rénovation d'un ancien bâtiment est prévu pour le stockage de minéraux, aliments et le gros matériel d'élevage. Une extension du bâtiment administratif est destinée au stockage de produits vétérinaires inscrits dans le PSE, ainsi que la gamme des produits de clôture électrique et le petit matériel d'élevage. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année.

Prévention de la cryptosporidiose

L'HALOCUR (Halofuginone), est désormais dérogatoire et vous être fournie par votre coopérative. Cette molécule figure au côté des anticoccidiens et est indiquée pour prévenir la cryptosporidiose dans les élevages ayant un historique de cette pathologie. Le traitement doit être instauré dans les 24 à 48 heures qui suivent la naissance.



Assemblée rassemblée

Le 19 mai dernier, les assemblées générales de Bourgogne Elevage, Gecsel, Les Eleveurs Bio de Bourgogne et Terre d'Ovin se sont tenues ensemble pour la première fois, à Autun. Ce rendez-vous a été l'occasion d'échanger entre vous et les représentants de vos coopératives.

Chaque président a pu faire part bien au-delà de sa propre structure des avancées de la coopérative qu'il représente.

Une table ronde sur le thème de la **régionalisation** a permis d'échanger avec d'autres acteurs agricoles qui ont également opéré une démarche de réorganisation de leurs périmètres d'action. Ainsi Guy Martin, Président de la coopérative d'insémination Coop'Evolia, a témoigné de l'expérience de sa coopérative issue de la fusion de deux structures départementales pour créer un ensemble à portée régionale. Eric Bertrand, Président de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, a confirmé la décision des 4 chambres départementales d'agriculture bourguignonnes de fusionner. Concernant la filière végétale, Philippe Delaire, administrateur de Dijon Céréales, a présenté l'organisation des coopératives céréalières et notamment l'union de coopératives Cérévia pour la commercialisation des

céréales. Enfin, Jacques Rebillard, vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne, en charge de l'agriculture, a rappelé l'intérêt porté par les collectivités territoriales à ces questions de dimensions des structures pour la compétitivité et le dynamisme des filières agricoles régionales.



Franck Gambino, Président de Bourgogne Elevage a reçu la médaille du mérite agricole des mains de Dominique Chambrette, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne. Ce moment fort émouvant a conclu les assemblées générales.

A chaque numéro, nous vous proposerons la vision de la filière viande par une personnalité extérieure au secteur. Partons à la rencontre de Nicole Soulenq-Moissinac, diététicienne à Aurillac et intervenante pour le CIV (Centre d'Information de Viandes).



Remettons le bœuf mode à la mode !

Nicole Soulenq-Moissinac, comment définissez-vous votre métier ?

Un diététicien est un « technicien de l'alimentation ». Je suis l'interface entre la production, c'est-à-dire entre autres, vous, les éleveurs et les consommateurs. J'informe et je forme pour que l'assiette soit le juste compromis entre l'aspect santé de l'alimentation, la gastronomie, l'économie... La diététique ne doit pas toujours faire penser au mot « régime ». Diététique vient du grec « diaita » qui signifie « art de vivre ». On n'interdit rien : on peut manger de tout mais pas tout en même temps.

Quelle place accordez-vous à la viande si souvent décriée tant au niveau de la production qu'au point de vue alimentaire ?

La viande, avec le poisson et l'œuf, compose le groupe dit VPO (Viande Poisson Œuf), un des sept groupes fondamentaux de l'équilibre alimentaire de l'homme. C'est le groupe le plus décrié médiatiquement, du fait, à l'origine, du rapport affectif à l'animal. Le groupe VPO tient une place centrale : en général, quand un diététicien compose un menu, il commence toujours par l'élément protéique et compose autour avec les autres familles d'aliments pour combiner un repas équilibré. Concernant la viande, mon rôle tient généralement à informer et former les consommateurs et combattre les idées reçues.

Quelles sont les idées reçues sur la viande ?

La première idée fautive est que celle-ci est un aliment gras. Le gras de la viande est constitué de graisses saturées, c'est-à-dire les graisses responsables des syndromes métaboliques, mais les teneurs sont faibles. D'autre part, la viande ne fait pas grossir, même la viande en sauce. Si on prend l'exemple du bœuf bourguignon. Le gras externe peut être jeté après que l'on ait saisi les morceaux. Lors de la cuisson, l'alcool du vin s'évapore rapidement et il reste les tanins du vin, aux propriétés intéressantes. Les légumes complètent l'équilibre de ce plat complet.

Mais les gens n'ont plus le temps de cuisiner !

Mon rôle est donc de replacer les produits bruts dans les cuisines, grâce notamment à la technique. Les produits élaborés sont responsables de l'augmentation des maladies cardiovasculaires, des syndromes métaboliques et de leurs conséquences sur les coûts de santé publique. On doit privilégier la variété des différents morceaux de viande, combattre l'idée reçue que la viande, c'est forcément cher. Un pot au feu par exemple, est un plat idéal et complet pour plusieurs repas. Ayons l'intelligence de la flemme ! Après avoir été délaissée pour laisser la place à d'autres loisirs, la cuisine redevient au goût du jour. De nombreux ateliers de cuisine voient le jour et ils sont de plus en plus tournés vers la cuisine du quotidien. Le bœuf mode doit revenir à la mode...

à savoir...

Quels sont les atouts santé de la viande ?

Outre son apport évident en protéine (apport indispensable à l'équilibre alimentaire qu'il est difficile de compenser par d'autres familles d'aliments), la viande apporte du fer, du zinc, du sélénium et de la vitamine B12.

Par ailleurs, la viande présente des propriétés satiétogènes importantes pour l'équilibre alimentaire. Les protéines étant longues à digérer, la sensation de faim ne revient pas après la consommation d'un plat de viande. La viande est donc un excellent coupe-faim et lutte contre le grignotage.

Enfin, le groupe VPO participe à la constitution osseuse et musculaire. Il est donc indispensable de maintenir une consommation de protéine quand on vieillit pour garder une bonne santé physique et ceci est d'autant plus vrai dans un contexte de vieillissement de la population.



La sécheresse restera certainement l'élément marquant de l'année 2011. Les manques de fourrages et l'offre restreinte en paille contraignent la plupart d'entre vous à prendre toutes les mesures d'adaptations possible pour garantir l'affouragement de votre cheptel.



L'expérience sécheresse

Rencontre avec Mickaël Ducroux, technicien aliment GLOBAL.

Comment réagir face au manque de fourrage ?

Beaucoup d'éleveurs ont pu compléter les maigres récoltes de fourrage du printemps en cette fin d'été et début d'automne du fait de la repousse d'herbe. Merci l'été pluvieux ! Toutefois ces secondes récoltes ne compensent pas le manque de paille et de foin de la plupart des exploitations.

Quelles sont les solutions mises en place par Global ?

Un technicien GLOBAL accompagne l'éleveur face à une catastrophe due au manque de pluie. Cela permet de prendre du recul et d'aller à l'essentiel pour mettre en place les solutions d'urgence qui s'imposent.

Plusieurs aliments sécheresse vous sont proposés. A titre d'exemple, on peut privilégier *Ration 618 fibre*, *Opti sécheresse*, *Estimash Valmix*, *Estisécheresse*.

Quel autre complément peut être proposé ?

Nous proposons également les « Blocs Titan » pour compléter des régimes à base de paille. Votre technicien se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour étudier avec vous les solutions à envisager pour couvrir les manques de fourrages.



Aliments sécheresse

- > ration 618 fibre : en granulé, 18% MAT- 0,74 UFV - 20% cellulose
- > opti sécheresse : en mash, 15% MAT- 0,77 UFV - 14% cellulose.
- > estimash valmix : en mash, 17% MAT - 0.94 UFL - 18% cellulose.
- > estisécheresse : en granulé, 17% MAT - 0.94 UFL - 15% cellulose.

- > Blocs Titan, blocs de 100 kg, à base de mélasse (12% MAT) et enrichis en vitamines et oligo-éléments

Bio, des dérogations

Les aliments non-bio doivent être destinés prioritairement aux animaux qui ne sont pas destinés à être certifiés durant la période de dérogation; A l'issue de la période de dérogation, un délai de trois mois d'alimentation biologique est requis pour valoriser en agriculture biologique les animaux abattus. Les aliments non-bio doivent provenir de culture en 2^e année de conversion prioritairement, ou de 1^{re} année de conversion. A défaut, l'utilisation d'aliments conventionnels est autorisée. Un seuil minimum de

50 % d'aliments bio est toutefois exigé pour les animaux destinés à être certifiés pendant la période de dérogation. En deçà les animaux doivent être déclassés en conventionnel. Pour les animaux non productifs, ce seuil ne s'applique pas. Vous pouvez par conséquent compléter vos broutards en aliments conventionnels. Concernant la luzerne déshydratée et les céréales en grains, il n'y a pas de dérogation possible étant donné que ces matières sont théoriquement disponibles en bio.

Pour la luzerne, nous avons la possibilité de fournir de la luzerne déshydratée bio pour cet automne.

Par ailleurs, l'utilisation de la mélasse non biologique est autorisée à hauteur de 2% de la ration annuelle.

Vous devez adresser votre demande de dérogation à votre organisme certificateur via un formulaire spécifique.

Pour tout renseignement et pour vos réservations de luzerne, Isabelle Goujon se tient à votre disposition au **06 28 50 01 14**.

Bovins viande quelles perspectives ?

Dans un contexte où la filière bovins viande française évolue désormais dans un marché mondialisé marqué par la volatilité des cours, Michel Millot, Directeur de GLOBAL nous invite entre autre à repenser à la régulation publique.

Dans quel contexte évolue la filière bovins viande actuellement ?

La filière bovins viande française évolue désormais dans un marché mondialisé où les prix agricoles sont liés à des cours mondiaux qui au-delà d'une question internationale mettent en évidence la difficulté française à pouvoir répercuter des variations de coûts de production aux consommateurs.

Qu'est ce qui rend les marchés si fébriles ?

Différents paramètres sont à citer : les marchés agricoles sont liés aux marchés financiers eux-mêmes liés aux marchés de l'énergie. Le développement des agro-carburants intervient également dans volatilité. Enfin la variabilité de l'offre selon les saisons pour répondre à une demande qui, elle, n'est pas élastique ajoute de la tension dans ces marchés.

Qu'est ce que cela présage pour les producteurs ?

On a affaire à une double volatilité très problématique qui s'exprime dans les intrants et dans le prix de vente.

Dans ce contexte, les producteurs devront encore faire des gains de productivité par le biais de restructurations et/ou répercuter les coûts supplémentaires aux consommateurs.

Que peut-on faire pour apporter un peu de sérénité à cela ?

Face à ce constat, une régulation publique sensée serait légitime dans une politique agricole !

Aujourd'hui les soutiens budgétaires de la PAC sont orientés principalement vers l'octroi de paiements directs découplés aux agriculteurs alors que les soutiens alloués stricto-sensu à la régulation des marchés sont désormais quasi nuls.

L'intervention publique n'est pourtant plus au goût du jour !

L'intervention publique doit exister face à la sensibilité de l'offre aux aléas climatiques, la faible élasticité de la demande par rapport aux prix, quand il s'agit de production de biens alimentaires essentiels à la vie et la fourniture de services non marchands...

La PAC ne devrait-elle pas être mise davantage au service d'une agriculture productive, innovante, compétitive, respectueuse de l'environnement, soucieuse de ses territoires : renforçant le pouvoir des organisations de producteurs et maintenant une protection tarifaire aux frontières compatible avec le maintien à un niveau acceptable, des productions considérées comme stratégiques au niveau territorial.



entretien

**avec Michel Millot,
Directeur de GLOBAL.**





GLOBAL a investi depuis quelques mois de nouveaux marchés, en particulier à l'export vers l'Algérie. Sur le 1er semestre 2011, l'activité sur l'Algérie représente près de 2000 bovins commercialisés et GLOBAL est devenu par conséquent un des acteurs majeurs sur ce marché.

Qualification IBR une nécessité pour accéder à certains marchés

Pierre Urcissin, responsable de la prospection et de l'animation commerciale de GLOBAL nous rappelle que « Le marché algérien est une réelle opportunité de diversification de nos débouchés export. L'expérience de ces derniers mois sur l'Algérie nous donne les clés pour investir d'autres marchés du pourtour méditerranéen qui pourraient également être intéressants. Pour tous ces marchés, généralement porteurs d'une bonne valorisation des brouards, la qualification IBR des cheptels fournisseurs est une condition sine qua non ».

Ces nouveaux marchés nous rappellent l'exigence de certains débouchés en bovins maigres qualifiés indemnes d'IBR (mention sur les ASDA). C'est le cas par exemple pour les brouards expédiés sur ce pays.

Mais au-delà de l'export, de nombreux clients engraisseurs français exigent une qualification IBR des bovins qu'ils achètent.

« Les engraisseurs de Franche-Comté que nous approvisionnons demandent uniquement des animaux qualifiés IBR, du fait de mesures sanitaires départementales qui exigent que les animaux introduits sur les départements de cette région soient tous qualifiés IBR, hors ateliers dérogatoires » précise David Personeni, technico-commercial à Vénarey.

C'est pourquoi nous vous invitons, pour ceux qui ne l'ont pas fait, à voir avec votre GDS si votre cheptel peut obtenir la qualification IBR.

La qualification IBR permet d'accéder à un plus grand nombre de clients potentiels et donc à des options de valorisation plus nombreuses de vos animaux.

Pour un grand nombre d'entre vous, la qualification IBR de votre cheptel, si vous ne l'avez pas encore, est une formalité simple et rapide, par exemple dans le cas de prophylaxies négatives du cheptel.

GLOBAL ah bon ?

Les offres de saison de Seleviandes

Après les offres « barbecues » proposées par notre atelier, SELEVIANDES poursuit la mise en place des offres de demi-gros saisonnières. Ainsi des opérations « vendanges » sont proposées en ce début d'automne, soit des colis pour un ou plusieurs repas de groupe au tarif « atelier ».

N'hésitez pas à contacter Hervé Taillefère au 06 17 87 00 06 pour en savoir plus.



Du bovin vif dans votre ferme aux morceaux sous vide prêts à congeler.

Seleviandes : le service clé en main pour la vente directe et les consommations familiales. Votre atelier de découpe SELEVIANDES et GLOBAL se tiennent à votre disposition pour votre activité de vente directe, vos consommations familiales.

Nous vous proposons le service clé en main complet : ramassage du bovin en ferme, mise à l'abattage, livraison de la carcasse à l'atelier, et découpe. Nous vous livrons les colis avec les différents morceaux en sous-vide prêts à mettre au congélateur.

En tant qu'adhérent d'une des coopératives de GLOBAL, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.

N'hésitez pas à vous renseigner pour profiter de ce service.

Hervé Taillefère : 06 17 87 0006

GLOBAL où ça ?

Des portes ouvertes du magasin L'ELEVEUR BOURGUIGNON sont organisées le mercredi 26 et jeudi 27 octobre. Les fabricants et fournisseurs professionnels du matériel d'élevage seront présents pour échanger avec vous de vos projets.

L'ELEVEUR BOURGUIGNON

12, rue de la coopérative

21320 Pouilly en Auxois

Renseignements :

Jean-Paul Clerget

06 80 34 11 73

jp.clerget@uca-global.fr

Sécuriser la production et structurer les filières

La loi de Modernisation Agricole (LMA), fixe l'obligation d'introduire dans les échanges commerciaux agricoles une part de contractualisation de la production, dans un objectif de sécurisation des prix. Les contrats proposés aux producteurs devront comporter des engagements sur les volumes et sur les modalités de fixations des prix.

Nos propositions : 3 productions concernées

La contractualisation permet d'être moins dépendants des cours des marchés, qui sont, comme l'actualité l'illustre fréquemment, de plus en plus volatils et plus difficilement maîtrisables dans un environnement économique mondialisé. C'est pourquoi, avant même que le secteur de la viande soit concerné, des sécurisations de prix vous sont proposées par les accords de contractualisation que GLOBAL a signé avec ses partenaires commerciaux.

Vaches de réforme :

La filière vache de réforme de race à viande est un enjeu majeur pour les outils d'abattage de notre zone de production. C'est cette production avant tout qui garantit la viabilité de nos outils d'abattage locaux, gage de structuration de la filière bovine, et le maintien du dynamisme du potentiel de production de nos bassins de production. Or la production de vaches de réforme connaît un creux de production en période estivale. C'est pourquoi afin de répondre à la demande constante et régulière de nos clients, nous avons établi avec les établissements BIGARD un contrat de filière visant à soutenir la production de vaches grasses charolaises en période creuse.

Génisses « babyvelles » (génisses primeurs) :

Face à un marché parfois difficile de la broutarde repoussée, la production de génisses grasses légères et rajeunies peut

être une alternative au débouché export. La période d'engraissement courte est un atout pour cette production.

Plusieurs abatteurs ont développé un marché autour de ce produit présentant des avantages en termes d'homogénéité des carcasses et tendreté de la viande. Les débouchés visés sont l'export (vers l'Italie notamment), la restauration (découpe notamment en T-bone steak).

C'est pourquoi nous proposons un contrat de production afin de répondre à cette demande avec les abatteurs Bigard et Puigrenier qui ont développé ces marchés et émis le souhait de contractualiser cette production pour assurer un développement de l'engraissement de génisses dites « babyvelles ».

Jeunes bovins :

La production de jeunes bovins de nos régions est principalement le fait de naisseurs engraisseurs et est par conséquent fortement marquée par une saisonnalité des sorties. Or les besoins industriels sont constants tout au long de l'année.

Le contexte de sécheresse et d'augmentation des coûts alimentaires, n'est pas favorable à la finition des jeunes bovins. Toutefois, face à un marché italien en contraction, il est essentiel de porter des actions de soutien et de sécurisation de l'engraissement sur vos exploitations.

C'est pourquoi nous avons mis en place un contrat avec l'abatteur BIGARD pour la sécurisation du prix d'achat des jeunes bovins par l'intégration du prix de revient dans ce prix d'achat.

Objectif	Contrat vaches de réforme	Contrat Génisses	Contrat JB
Période du contrat	Soutenir la finition des vaches de race à viande	Développer un produit nouveau, alternative à l'export de broutardes	Produire des jeunes bovins en période de creux de production
Catégories	Du 15 avril au 30 septembre	Toute l'année	Du 15 octobre au 31 mars
Cahier des charges	Poids : 350 à 450 kg - R= à U- Note d'état 3 Age : moins de 10 ans et au moins 70% de moins de 8 ans	Poids : 280 à 330 kg R=, R+, U- Age : moins de 23 mois (âge cible : 18 mois)	Poids : 380 à 460 kg R+, U- Note d'état 2, 3 Age : moins de 24 mois
Garanties du contrat	Prix de règlement à 3.51 € / kg pour 1/3 du prix (2/3 au prix de marché)	Prix plancher à 3.30 € / kg. + Complément saisonnier (0.21 €/kg cet automne)	Prix de revient pris en compte pour 1/3 du prix d'achat.



avec vous...

Votre commercial de secteur pourra vous orienter en s'appuyant sur le service technique pour vous accompagner dans les adaptations nécessaires (besoins alimentaires, adaptation des bâtiments et des outils de contention...) pour produire des bovins dans un cadre contractualisé.

Côté éleveur

Rendez-vous à l'EARL du Bon Repos, chez Christian Chatard à Viriat (01).

Installé en GAEC avec ses parents en 1985 et en EARL depuis 1998, Christian Chatard est à la tête d'une exploitation polyvalente et diversifiée : élevage bovin, volailles, camping à la ferme, céréales. Sonia Gaillard, la technicienne en charge du secteur fait remarquer la particularité de la période de vêlage, puisque Christian fait vêler ses vaches très précocement, sur août et septembre; C'est un choix stratégique depuis le début.



En effet, l'objectif à l'origine était de ne pas avoir le pic d'activité de la volaille en même temps que celui des vaches. De ce fait, les vêlages sont terminés au moment où il faut préparer la volaille de fin d'année.

Il s'est également avéré que ce système rencontre d'autres points positifs, celui de faire des économies sur tout le volet sanitaire. En effet, Christian Chatard ne rencontre aucun problème de diarrhée ou de grippe sur les veaux. Ils sont uniquement traités contre la coccidiose et l'entérotoxémie.

Mais le point fort de ce désaisonnement, c'est de vendre les broutards quand l'offre est faible et la demande forte. Les broutards sont généralement vendus en août alors que la saison commence pleinement que mi-septembre. Toutefois, ce système a aussi ses limites. Il n'est pas adapté à n'importe quelle région. Il nécessite d'avoir toujours beaucoup de fourrage et de paille à disposition.

Une fois le sevrage des veaux effectués

(un mois plus tôt cette année) les vaches restent sur les parcelles moins riches en herbe et les veaux à l'inverse sur les parcelles riches.

L'année 2010 a été une année « test », puisqu'au sevrage de ses veaux en juillet, Christian a conservé les 12 plus lourds pour les engraisser et les contractualiser avec GLOBAL et BIGARD.

Ils sont partis en période creuse en janvier 2011 à l'abattoir à un âge moyen de 16 mois et 487,5 kg de poids moyen de carcasse, avec un GMQ de 1.6 kg. Cependant, malgré ce retour à l'engraissement prometteur en 2010, l'expérience ne pourra peut-être pas être renouvelée cette année du fait de la sécheresse. Pour la campagne 2010-2011, la contractualisation des taurillons a permis de bénéficier d'une valorisation comprenant une plus-value de 0,08 €/kg à 0.15 €/kg par la prise en compte du prix de revient dans la définition du prix de reprise des bovins.

Prise de terre : prise de tête ?

Plus de 80% des installations de mise à la terre sont insuffisantes.

Si la prise de terre est insuffisante, une tension se crée entre le piquet de terre et le sol autour de celui-ci et l'on peut même recevoir un léger choc électrique. Il est conseillé de vérifier la prise de terre après l'installation nouvelle d'un électrificateur et ensuite au moins une fois par an (de préférence durant une période sèche). Un contrôle régulier de la prise de terre, surtout si le sol est très sec, garantit une plus grande fiabilité de la clôture.



Un contrôle régulier de la prise de terre, surtout si le sol est très sec, garantit une plus grande fiabilité de la clôture.

Test :

- Simulez un court circuit en mettant à environ 100 m du poste des piquets en fer en contact avec le sol et contre la clôture. La tension sur la clôture devrait tomber à 2000 volts
- Prenez le voltmètre digital et placez son piquet de terre à environ 1 m du dernier piquet de la prise de terre au sol.

Placez le point de contact du voltmètre sur le dernier piquet de terre du poste

- Si l'électrificateur est allumé, le voltmètre montre la tension sur la prise de terre :
- 0 – 200 volts (0,2 kV) : votre prise de terre est parfaite
- 200 – 600 volts (0,2 kV à 0,6 kV) : votre prise de terre est encore suffisante
- Au dessus de 600 volts : votre prise de terre doit être améliorée en ajoutant des piquets de terre ou en mettant des piquets plus longs afin d'améliorer la tension et la fiabilité de votre clôture.

astuce

Touchez avec une main le piquet de terre et avec l'autre le sol. Si vous ressentez un choc électrique, la prise de terre est insuffisante et doit absolument être améliorée.

Piquet de terre : d'une importance capitale, veillez à avoir une prise de terre parfaite !

Nouveau râtelier spécial anti gaspillage – PRODUIT SUR MESURE

Equipé d'une grille de retenue de la balle placée à 50 cm du bord, fond renforcé et tôle en pente. A placer à l'extérieur de la stabulation entre 2 poteaux du bâtiment. Remplissage par la face opposée de l'auge - Largeur 2.30 m - Longueur 5 ou 6 m - Les veaux ne peuvent pas monter dans le fourrage - Option barre au garrot, libre-service à feston, cornadis - Transport avec fourche de transpalette. Les techniciens référents bâtiment étudient tous vos projets et demandes d'équipement sur-mesure.

Contacts :

Jean-Paul Clerget 06 80 34 11 73 / Eric Foret 06 87 73 76 59

www.uca-global.fr



GRANDE DOUVE... un bon traitement pour mieux la maltraiter

Les pertes consécutives à cette affection, présente aujourd'hui sous sa forme subclinique sont importantes : baisse de GMQ, **colostrums de mauvaise qualité** d'où des mortalités et des diarrhées sur les veaux et enfin **saisies de foie** à l'abattoir.

Il existe de nombreuses molécules et présentations actives sur la Grande douve mais certaines sont uniquement adulticides, d'autres sont en plus actives sur les stades larvaires tardifs et enfin certaines sont efficaces sur les adultes et la totalité des stades larvaires.

Le cycle de la Grande douve a une phase externe de 2 mois avec passage obligé par un escargot aquatique et une phase interne chez les bovins de 3 mois (passage du stade larvaire au stade adulte pondeur). Cela impose des périodes de traitement fonction de l'âge des larves et de l'activité propre à chaque molécule.

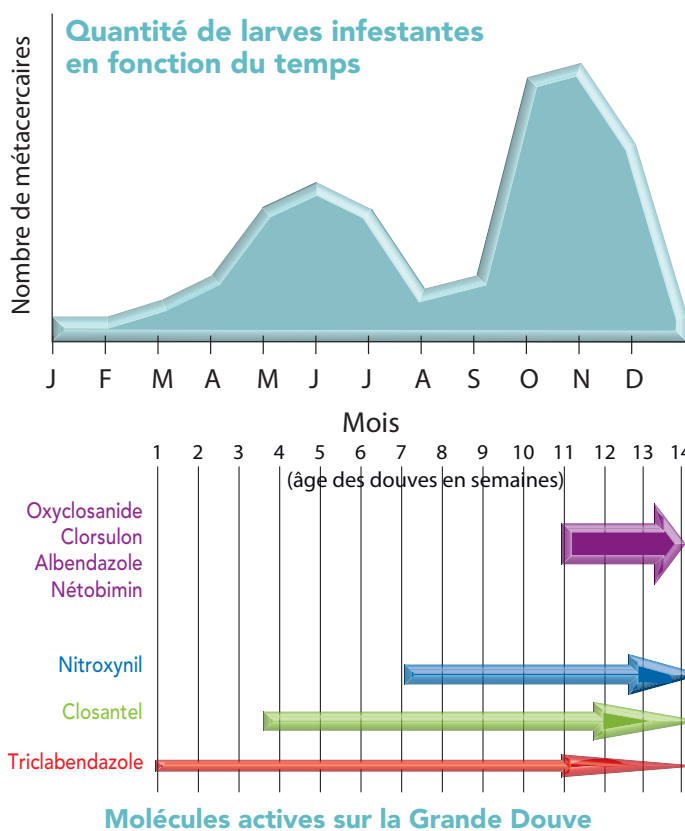
Dès la rentrée des bovins gras, on utilisera donc le triclabendazole (Fascinex, fascicur, Triclanil) car actif sur tous les stades. Mais ce produit est un douvicide pur (aucune activité sur les autres parasites).

Un mois après la rentrée, on utilisera le closantel (Flukiver, Seponver). Cette molécule possédant 6 semaines de rémanence peut donc être utilisée dès la rentrée et se révèle très intéressante pour les animaux de plein air. A noter que le Closantel est aussi actif sur les strongles (uniquement hématophages) et sa

structure chimique est très riche en Iode.

Deux mois après la rentrée, on pourra opter pour le nitoxynil (Dovénix).

Enfin, **trois mois après la rentrée** on pourra utiliser l'oxyclosanide (Douvistome ou Zanil), le clorsulon (Ivomec D, Virbamec D), l'albendazole (valbazen, disthelim) et le nétopimin (Hapadex).



GLOBAL l'essentiel

- > Les infestations sont maximales juste avant la rentrée (Sept. oct. nov.)
- > Le cycle du paramphistome et le nombre de métacercaires au sol en fonction du temps sont identiques à ceux de la Grande Douve. La démarche de raisonnement pour le traitement est donc la même : l'Oxiclosanide (Douvistome ou Zanil) étant active uniquement sur le paramphistome adulte, il faudra traiter les animaux au moins 8 semaines après rentrée.





LES ELEVEURS BIO
DE BOURGOGNE

LES
ELEVEURS
ardennais

GECSEL



www.uca-global.fr

UCA GLOBAL - Molaise - 71120 Charolles
Tél. 03 85 24 25 50 - contact@uca-global.fr

Directeur de la publication : Yves LARGY. Coordinateurs de la revue : Matthieu PRIN.
Conception & Réalisation : LR Communicability - 71400 AUTUN - Tél. 03 85 52 05 05
Dépot légal = ISSN - 1760 - 0804